

ARRÊT DES COMPTES 2021-2022

Le conseil syndical du **syndicat CGT Lecas Industries** s'est réuni le 20 Octobre 2023 a décidé d'arrêter les comptes au 31 décembre 2022 ainsi que ceux au 31 décembre 2021 (cause COVID)
À compter de cette date, plus aucune écriture comptable relative à ces exercices ne seront effectuées.

L'approbation des comptes par l'assemblée générale des syndiqués, sera soumis à une réunion convoquée à cet effet dans un délai de 2 mois.

Fait à Nersac, le 20 Octobre 2023.

Le secrétaire de séance,

Aldo Pometti

APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale des syndiqués du **syndicat CGT Lecas Industries** (ex Lecas/SIFAC élargi au site Hamelin SAS de Caen) réunie à cet effet, approuve les comptes 2022 et 2021 (cause COVID) présentés conformément à la loi du 20 août 2008, La publication des comptes sera effectuée sans délai et en tout état de cause dans les 3 mois auprès du site de la FILPAC CGT, service de publication des comptes syndicaux..

À Nersac, le 8 décembre 2023.

Le secrétaire de séance,

Aldo Pometti

COMPTES 2021

Dépenses du 1 ^{er} au 31 décembre 2021		Recettes du 1 ^{er} au 31 décembre 2021	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Cotisations syndicales versées à Cogétise	2 335,84 €	Cotisations syndicales 2021 perçues par les syndiqués (espèces, chèques ou prélèvements)	3 317,24 €
Livres, documentation, matériel divers	144,00 €		
<i>Action syndicale</i>			
Fonctionnement	13,41 €		
Frais de transports (train, bus, voiture...)			
TI mandat DS à Caen	555,11 €		
Frais bancaires	42,34 €		
Adhésion IHS			
Formation syndicale	96,00 €		
Journée étude élus CSE (Emmanuel + Carlos)	118,20 €		
TOTAL	3 304,90 €	TOTAL	3 317,24 €
Résultat exercice (dépenses et recettes)	+ 12,34 €		

COMPTES 2022

Dépenses du 1 ^{er} au 31 décembre 2022		Recettes du 1 ^{er} au 31 décembre 2022	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Cotisations syndicales versées à Cogétise	2 294,67 €	Cotisations syndicales 2021 perçues par les syndiqués (espèces, chèques ou prélèvements)	3 247,24 €
Livres, documentation, matériel divers	137,00 €	Placement Livret bleu	
Action syndicale	109,56 €	Dons (remboursement dotation CEE)	555,50 €
Fonctionnement		Pris sur compte épargne syndicat	273,71 €
Frais de transports (train, bus, voiture...)	243,70 €		
Frais de congrès FILPAC Île de Ré	1 050,00 €		
Frais bancaires	41,52 €		
Adhésion IHS	20,00 €		
Formation syndicale	81,00 €		
Congrès syndicat Lecas	99,00 €		
TOTAL	4 076,45 €	TOTAL	4 076,45 €
Résultat exercice (dépenses et recettes)	- 273,71 €		